



Modification date virement salaire

Par **franck54**, le **03/12/2013** à **09:58**

Bonjour,

Suite à un changement majeur d'activité au seins de ma société, je souhaiterais, dans la mesure du possible, décaler la paye de ma salariée au 15 du mois, est ce possible légalement et que dois je faire ?

Merci de votre aide

Par **P.M.**, le **03/12/2013** à **11:34**

Bonjour,

Cela n'est normalement pas possible puisque le salaire doit être payé à date fixe, une fois par mois, le plus près possible de son échéance et que si avant elle était payée à la fin du mois, sur une année, elle aura fiscalement 11 mois de salaire seulement.

Mais si vous le faites quand même, il faudrait la prévenir plusieurs mois à l'avance pour qu'elle puisse prendre ses dispositions par rapport aux conséquences que ça implique et qui peuvent lui être préjudiciables...